

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00382 Numéro SIREN : 488 818 519 Nom ou dénomination : HRDL
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/10/2018 sous le numéro de dépôt B2018/009986

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/009986**
n°de gestion : **2006B00382**
n°SIREN : **488 818 519 RCS Nîmes**

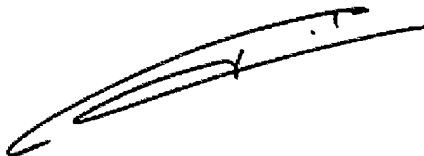
Le greffier du Tribunal de Commerce de Nîmes certifie avoir procédé le 16/10/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

HRDL - Société par actions simplifiée
97 Rue Charles Tellier - zi de Grézan ZI DE GREZAN 30000 Nîmes -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1091839

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2018 12			Exercice N-1 31/03/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	7 435	6 777	658	802	144	17.93
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 665 799		2 665 799	2 665 799		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 673 234	6 777	2 666 457	2 666 601	144	0.01
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	40 000		40 000	60 000	20 000	33.33
	Autres créances	968 072		968 072	703 838	264 234	37.54
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	674 748		674 748	934 299	259 551	27.78
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 682 820		1 682 820	1 698 138	15 317	0.90
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 356 054	6 777	4 349 277	4 364 739	15 461	0.35

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Certifié conforme
le 14 Sept 2018

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2018	Exercice N-1 31/03/2017	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000	5 000		
	Réserves				
	Réserve légale	500	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 190 891	3 088 856	102 035	3.30
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	359 396	144 935	214 461	147.97
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	3 555 787	3 239 291	316 496	9.77
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	738 094	1 093 614	355 520	32.51
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	21 049	216	20 833	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 222	195	1 028	527.52
	Dettes fiscales et sociales	32 375	30 673	1 702	5.55
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	750	750		
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	793 490	1 125 448	331 958	29.50
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 349 277	4 364 739	15 461	0.35

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

405 733

387 250

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2018 12			Exercice N-1 31/03/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	200 000		200 000	200 000			
Chiffre d'affaires NET	200 000		200 000	200 000			
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			11	3		8	252.48
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			200 011	200 003		8	0.00
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			55 264	48 826		6 437	13.18
Impôts, taxes et versements assimilés			1 659	1 656		3	0.18
Salaires et traitements			81 261	81 261			
Charges sociales			37 913	37 407		506	1.35
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			918	1 058		140	13.21
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			8	8		1	8.41
Total des Charges d'exploitation (II)			177 023	170 216		6 807	4.00
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			22 987	29 787		6 800	22.83
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2018 12	Exercice N-1 31/03/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	358 048	138 647	219 400	158.24
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	774		774	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 883	3 330	1 447	43.45
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	360 704	141 977	218 727	154.06
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	19 110	26 656	7 546	28.31
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	19 110	26 656	7 546	28.31
2. Résultat financier (V-VI)	341 594	115 321	226 273	196.21
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	364 581	145 108	219 473	151.25
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	5 185	173	5 012	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	560 715	341 980	218 735	63.96
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	201 318	197 045	4 273	2.17
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	359 396	144 935	214 461	147.97

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 355 331 135 374

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CONSEIL AD OC

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 349 277.45 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 200 000.04 Euros et dégageant un bénéfice de 359 396.47 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 661		774
TOTAL	6 661		774
Autres participations	2 665 799		
TOTAL	2 665 799		
TOTAL GENERAL	2 672 460		774

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 435	7 435
TOTAL			7 435	7 435
Autres participations			2 665 799	2 665 799
TOTAL			2 665 799	2 665 799
TOTAL GENERAL			2 673 234	2 673 234

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 859	918		6 777
TOTAL	5 859	918		6 777
TOTAL GENERAL	5 859	918		6 777

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	918				
TOTAL	918				
TOTAL GENERAL	918				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	40 000	40 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	150	150	
Groupe et associés	947 984	947 984	
Débiteurs divers	19 938	19 938	
TOTAL	1 008 072	1 008 072	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	738 094	350 337	387 757	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 222	1 222		
Personnel et comptes rattachés	5 077	5 077		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 225	10 225		
Impôts sur les bénéfices	4 927	4 927		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 146	12 146		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	750	750		
Groupe et associés	21 049	21 049		
TOTAL	793 490	405 733	387 757	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	355 520			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	50.0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	322
Total	322

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	19 110	360 704
Dont entreprises liées		358 048

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 190 000
Total	2 190 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CRCA
 Montant initial de cette garantie : 325 000
 Montant restant dû en capital : 25 093
 Date de fin d'échéance de la garantie : 30/11/2018
 Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DE COMPTES TITRES

 Emprunt du : CAISSE EPARGNE
 Montant initial de cette garantie : 1 600 000
 Montant restant dû en capital : 713 001
 Date de fin d'échéance de la garantie : 05/05/2020
 Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DE COMPTES TITRES

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements reçus

Avals cautions accordés	1 120 000
Total	1 120 000

Détail des cautions données

Caution donnée au profit du : CAISSE EPARGNE
 Nom des personnes ayant donné leur caution : HERVE ROUDIL
 Montant initial de la caution : 480 000

 Caution donnée au profit du : CAISSE EPARGNE
 Nom des personnes ayant donné leur caution : BPI FRANCE
 Montant initial de la caution : 640 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 531-2/9, Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

HRDL
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 000 Euros
Siège social : ZI de Grézan
97, rue Charles Tellier
30000 NIMES
488 818 519 RCS NIMES

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 14 SEPTEMBRE 2018
APPEL A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 MARS 2018

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

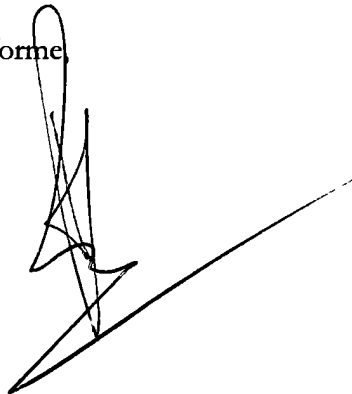
L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 359 396 euros de la manière suivante :

- Au poste « Autre réserves », soit la somme de359 396 euros

L'associé unique déclare avoir été informé des distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices, savoir :

- La somme de 42 900 euros a été distribuée en date du 02.01.2018
- La somme de 25 000 euros a été distribuée en date du 04.12.2015

Certifié conforme
Le Président





PHILIPPE BERTRAND EXPERT COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Parc Kennedy Bât A1 - 285 rue Gilles Roberval 30 900 Nîmes

Tél : 04 66 26 95 07 - fax : 04 11 71 50 07 - Portable : 06 09 23 33 44

Email : bertrand.expert@sfr.fr

SAS HRDL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/03/2018

Sas HRDL

97, rue Charles Tellier - 30 000 Nîmes

Ce rapport contient 16 pages

Référence PB 08-72

Expert-comptable inscrit au tableau de l'ordre de Montpellier. Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Nîmes.

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale et acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèque libellé à son nom.

Siret : 450 269 428 00048

APE : 6920Z

TVA intracom : FR70450269428

SAS HRDL

Siège social : 97, rue Charles Tellier – 30 000 Nîmes
Capital social : 5 000 €

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/03/2018

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HRDL relatifs à l'exercice clos le 31/03/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'assemblée des associés.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nîmes, le jeudi 30 août 2018,

Philippe Bertrand, commissaire aux comptes :

CABINET PHILIPPE BERTRAND

Expert Comptable Commissaire aux comptes

Parc / Granddu - Bât. A1

285 - 30000 Nîmes

04 66 26 95 07 - 06 09 23 33 44

E-mail : bertrand.expert@sfr.fr

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2018 12		Exercice N-1 31/03/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	7 435	6 777	658	802	144- 17.93-
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	2 665 799		2 665 799	2 665 799	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	2 673 234	6 777	2 666 457	2 666 601	144- 0.01-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	40 000		40 000	60 000	20 000- 33.33-
	Autres créances	968 072		968 072	703 838	264 234 37.54
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	674 748		674 748	934 299	259 551- 27.78-
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	1 682 820		1 682 820	1 698 138	15 317- 0.90-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 356 054	6 777	4 349 277	4 364 739	15 461- 0.35-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2018 12	Exercice N-1 31/03/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000)	5 000	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	500	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 190 891	3 088 856	102 035	3.30
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	359 396	144 935	214 461	147.97
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	3 555 787	3 239 291	316 496	9.77
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	738 094	1 093 614	355 520	32.51-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	21 049	216	20 833	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 222	195	1 028	527.52
	Dettes fiscales et sociales	32 375	30 673	1 702	5.55
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	750	750		
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	793 490	1 125 448	331 958	29.50-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 349 277	4 364 739	15 461	0.35

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

405 733 387 250

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2018 12			Exercice N-1 31/03/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	200 000		200 000	200 000			
Chiffre d'affaires NET	200 000		200 000	200 000			
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			11	3		8	252.48
Total des Produits d'exploitation (I)			200 011	200 003		8	0.00
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			55 264	48 826		6 437	13.18
Impôts, taxes et versements assimilés			1 659	1 656		3	0.18
Salaires et traitements			81 261	81 261			
Charges sociales			37 913	37 407		506	1.35
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			918	1 058		140	13.21
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			8	8		1	8.41
Total des Charges d'exploitation (II)			177 023	170 216		6 807	4.00
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			22 987	29 787		6 800	22.83
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2018 12	Exercice N-1 31/03/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	358 048	138 647	219 400	158.24
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	774		774	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 883	3 330	1 447	43.45-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	360 704	141 977	218 727	154.06
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	19 110	26 656	7 546	28.31-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	19 110	26 656	7 546	28.31-
2. Résultat financier (V-VI)	341 594	115 321	226 273	196.21
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	364 581	145 108	219 473	151.25
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	5 185	173	5 012	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	560 715	341 980	218 735	63.96
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	201 318	197 045	4 273	2.17
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	359 396	144 935	214 461	147.97

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

. Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

355 331 135 374

CONSEIL AD OC

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 349 277.45 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 200 000.04 Euros et dégageant un bénéfice de 359 396.47 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.



Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 661		774
TOTAL	6 661		774
Autres participations	2 665 799		
TOTAL	2 665 799		
TOTAL GENERAL	2 672 460		774

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 435	7 435
TOTAL			7 435	7 435
Autres participations			2 665 799	2 665 799
TOTAL			2 665 799	2 665 799
TOTAL GENERAL			2 673 234	2 673 234

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 859	918		6 777
TOTAL	5 859	918		6 777
TOTAL GENERAL	5 859	918		6 777

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	918				
TOTAL	918				
TOTAL GENERAL	918				



ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	40 000	40 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	150	150	
Groupe et associés	947 984	947 984	
Débiteurs divers	19 938	19 938	
TOTAL	1 008 072	1 008 072	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	738 094	350 337	387 757	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 222	1 222		
Personnel et comptes rattachés	5 077	5 077		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 225	10 225		
Impôts sur les bénéfices	4 927	4 927		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 146	12 146		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	750	750		
Groupe et associés	21 049	21 049		
TOTAL	793 490	405 733	387 757	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	355 520			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	50.0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

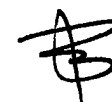
Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	322
Total	322

Charges et produits constatés d'avance



ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	19 110	360 704
Dont entreprises liées		358 048

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 190 000
Total	2 190 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CRCA
Montant initial de cette garantie : 325 000
Montant restant dû en capital : 25 093
Date de fin d'échéance de la garantie : 30/11/2018
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DE COMPTES TITRES

Emprunt du : CAISSE EPARGNE
Montant initial de cette garantie : 1 600 000
Montant restant dû en capital : 713 001
Date de fin d'échéance de la garantie : 05/05/2020
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DE COMPTES TITRES

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements reçus

Avals cautions accordés	1 120 000
Total	1 120 000

Détail des cautions données

Caution donnée au profit du : CAISSE EPARGNE
Nom des personnes ayant donné leur caution : HERVE ROUDIL
Montant initial de la caution : 480 000

Caution donnée au profit du : CAISSE EPARGNE
Nom des personnes ayant donné leur caution : BPI FRANCE
Montant initial de la caution : 640 000



ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.





PHILIPPE BERTRAND EXPERT COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Parc Kennedy Bât A1 - 285 rue Gilles Roberval 30 900 Nîmes

Tél : 04 66 26 95 07 - fax : 04 11 71 50 07 - Portable : 06 09 23 33 44

Email : bertrand.expert@sfr.fr

SAS HRDL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31/03/2018

SAS HRDL

97, rue Charles Tellier - 30 000 Nîmes

Ce rapport contient 3 pages

Référence PB 08-72

Expert-comptable inscrit au tableau de l'ordre de Montpellier. Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Nîmes.

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale et acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèque libellé à son nom.

Siret : 450 269 428 00048

APE : 6920Z

TVA intracom : FR70450269428

SAS HRDL

Siège social : 97, rue Charles Tellier – 30 000 Nîmes

Capital social : 5 000 €

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon l'article R 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application de l'article L 227-10 du code de commerce.

CABINET PHILIPPE BERTRAND

Expert Comptable - Commissaire aux comptes

Parc Kennedy - Bât. A1

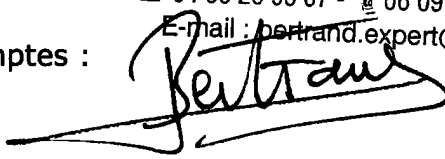
285 Av. Roberval 30900 NIMES

Fait à Nîmes, le 30 août 2018,

☎ 04 66 26 95 07 - 📠 06 09 23 33 44

E-mail : bertrand.expert@sfr.fr

Philippe Bertrand, commissaire aux comptes :



Guilhem Ducros

Aude Asencio-Cuillé

Jérôme Brenner

Mirian Fouchier

Avocats

Alexandre Cour

Juriste

COURRIER REÇU LE
21 SEP. 2018
GREFFE
Tribunal de Commerce de Nîmes

Tribunal de Commerce
12 rue de la Cité Foulc
30031 NÎMES 01

PAR COURRIER

Nîmes, le 19 sept.-18

Nos Réf. : 2018-0306 / HRDL SASU - APPRO EX CLOS LE 31.03.2018
AA/AA/VM

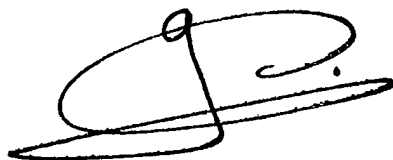
Madame, Monsieur le Greffier,

Je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli :

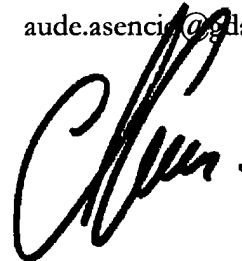
- Affectation du résultat,
- Bilan,
- Rapport du CAC,
- Chq de 45.63 €

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Guilhem DUCROS
guilhem.ducros@gdavocats.fr



Aude ASECIO-CUILLE
aude.asencio@gdavocats.fr



P.J

GD Avocats
28 Avenue Franklin Roosevelt • 30900 NÎMES
Tél. : 04 66 67 98 21 • Fax : 04 66 67 90 49 • Mail : guilhem.ducros@gdavocats.fr
Toque D102